



PREFECTURE

Direction
des Services du Cabinet

Bureau de la
représentation de l'État et
de la communication
interministérielle

Rodez, le 18 avril 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Message aux éleveurs bovins Campagne 2018 Aides aux bovins (ABA/ABL) Aide aux veaux sous la mère (VSLM)

L'aide aux veaux sous la mère (VSLM) peut désormais être télédéclarée pour la campagne 2018.

Les demandes d'aides bovines (ABA, ABL) et/ou aux veaux sous la mère (VSLM), doivent être effectuées exclusivement par internet sur le site telepac (<http://www.telepac.agriculture.gouv.fr>) qui est ouvert à cet effet jusqu'à la fin de la période de dépôt des demandes, soit le 15 mai 2018.

Afin de télédéclarer votre demande d'aides, vous devez disposer d'un compte personnel sur ce site, créé ou actualisé à l'aide du « code telepac 2017 » que vous avez reçu courant 2017.

ATTENTION :

Après avoir signé votre télédéclaration, mieux vaut éviter de retourner dans le module de demande d'aide. Sinon, il faut être très attentif aux messages délivrés par l'outil pour éviter de déposer une nouvelle demande, ce qui pourrait engendrer un décalage du début de la période de détention obligatoire ou même des pénalités pour dépôt en période complémentaire.

Si vous rencontrez des difficultés pour télédéclarer vos demandes d'aides, vous pouvez appeler :

- l'assistance téléphonique telepac (appel gratuit) au 0 800 221 371,
- le numéro dédié à la DDT de l'Aveyron au 05.65.73.51.71 tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 16h, jusqu'au 15 mai 2018 (sauf le 30 avril, le 1^{er} mai et la semaine du 7 au 11 mai), qui vous permettra d'obtenir des réponses aux seules questions techniques liées à l'utilisation de telepac et non à des questions réglementaires relatives aux aides animales ou à leur paiement.

Vous pouvez également être accueilli uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi :

- au siège de la DDT : Rodez (Bourran) 05.65.73.51.71 ;
- à l'agence SUD : Millau 06.70.02.15.92 ;
- à l'agence OUEST : Villefranche-de-Rouergue 05 81 19 62 20 tous les jours sauf le mercredi ;
- à l'agence CENTRE NORD : Espalion 05 81 19 62 40 le matin uniquement.

Pour toute question réglementaire, l'accueil téléphonique est assuré au 05 65 73 51 70 les lundi et mardi de 14h à 16h30 (sauf le lundi 30 avril, le mardi 1^{er} mai, le lundi 7 mai et le mardi 8 mai).

*Contacts presse : Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle
Tél : 05.65.75.71.36 ou 71.30*



@Prefet12



Préfet de l'Aveyron